

Antoine OVISTE

Né le 10/01/1922 à Montmerle-sur-Saône (Ain).

A intégré l'école des Enfants de troupe de Billom (Puy-de-Dôme) en 1935 puis l'école militaire d'Autun en 1939.

Sous-lieutenant de gendarmerie à Nantua en 1943.

Arrêté le 10 février 1944 à Nantua sur dénonciation.

Antoine était l'agent de liaison de l'Armée Secrète Nantua

Julien Ravier, chef de l'A.S. Nantua en parle en ces termes : « Le gendarme Oviste a toujours fait preuve de patriotisme en favorisant les réunions clandestines, les liaisons nocturnes ainsi que les différents modes d'approvisionnement du maquis et de l'armée secrète.

En outre, en raison de ses connaissances spéciales et professionnelles, Antoine Oviste nous a guidés dans différentes opérations notamment dans le recrutement du maquis au préjudice du S.T.O. et ceci Avec un désintéressement complet et un mépris total de danger. »

Interné au camp de Compiègne-Royallieu du 10 février au 26 avril 1944.

(voir lettre de Camille Rozier du 13 avril 1944)

Déporté au camp de travail KL d'Auschwitz-Birkenau - convoi dit des "Tatoués" du 27 avril 1944.

Sont tatoués les déportés affectés au camp, en transit ou pour y travailler. Ceux qui sont destinés à être éliminés dès leur arrivée (assassinés ou gazés) ne sont pas tatoués. Étant donné le nombre important de cadavres, le tatouage permet aux SS d'identifier les corps pour un décompte administratif (d'après l'Amicale des déportés tatoués).

Transféré au KL de Flossenbürg (Allemagne) et affecté au kommando de Flöha.

(voir lettre d'Antoine et enveloppe avec oblitération du camp de Flöha)

Marche de la Mort (voir lettres de témoignages)

Décédé à Terezin (Theresienstadt en Tchécoslovaquie) en mai 1945.

Sources :

[Livre Mémorial des Déportés de France - FMD – Paris, Editions Tirésias. JORF n°296 du 21-12-1995 page 18496](#)

[Livre Mémorial des Enfants de Troupe morts pour le France de Jean Gallé \(Association A.E.T. novembre 1999\)](#)

www.plaques-commemoratives.org/plaques/rhone-alpes

[Lettres et témoignages](#)

Antoine Oviste est Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre avec palmes et étoile d'argent, Médaillé de la Résistance. Son nom figure sur le monument aux morts et le monument aux déportés de Montmerle-sur-Saône, sur le monument aux morts de Nantua, sur la plaque apposée sur la façade de la gendarmerie de Nantua et sur le Mémorial du Mont-Mouchet (Cantal), mais sous le nom de François (fâcheuse erreur reprise dans l'ouvrage de Jean Gallé et signalée par lettre de M. Jean Oviste, Montmerle le 12-12-1999)